



TOUR D'HORIZON

N° 12 - JUIN 2018

LES SALTAS BARTAS

Chanac, village sportif, se met au trail tout au long de l'année.

Depuis 2003, l'association organise le Lozère Trail au week-end de Pentecôte. L'événement regroupe plus de mille participants et de nombreux bénévoles sans lesquels la manifestation ne serait pas possible. Cette année, cinq épreuves de différentes difficultés : l'ultra-trail de 111 km et 6100 m de dénivelé sur 2 jours ! 54 km et 2300 m de dénivelé, 24 km et 1100 m et 13 km et 630 m. Un bel éventail de propositions pour réunir tous les niveaux sur un même événement. Une nouveauté, une course nommée « verticale » qui partait de Ste Enimie pour monter sur les Boisssets situés sur le causse, en 2,5 km mais avec 500 m de dénivelé : cela représente un sacré degré de pente ! Etant donné que certaines épreuves ont lieu dans les gorges du Tarn dont les paysages sont splendides, cette année, la commune de Ste Enimie et son milieu associatif ont été partenaires du Lozère Trail.

C'est aussi un beau partenariat avec l'association « Vaincre la mucoviscidose » qui organise deux randonnées pédestres de 10 et 20 km et dont les bénéfices des 230 randonneurs inscrits sont reversés au profit de la lutte contre cette maladie.

L'animation pendant le week-end n'a pas été oubliée avec, le samedi, une course pour les enfants de 4 à 15 ans qui sont si nombreux sur notre commune, une rencontre/débat sur le thème : « Quand la méditation de pleine conscience vient enrichir la pratique du sport ».

Les retombées économiques sont de 450 000 € comme l'atteste une étude menée en 2017. La commune remercie les Saltas Bartas de participer au développement économique et touristique.

L'association des « Saltas Bartas » regroupe une soixantaine d'adhérents adeptes de la course à pied de pleine nature. Trois entraînements par semaine pour correspondre à toutes les attentes : un de très bon niveau pour celles et ceux qui participent à des trails de niveau internationaux, un spécial féminin et un pour tous. U Par ailleurs, une course de nuit « la Salta Bartas de Nuech » est organisée en janvier. L'association cultive la convivialité et la passion du sport, n'hésitez pas à les rejoindre.



TOUR D'HORIZON

Edito

En ce printemps, les projets continuent de motiver l'action de l'équipe municipale tout en gardant un contrôle sérieux et responsable sur les dépenses pour éviter les dérapages budgétaires. Je sais l'inquiétude de certains d'entre vous suite à la décision du Conseil municipal d'éteindre l'éclairage public entre minuit et 5h par souci d'économie : cette mesure permet d'obtenir des subventions de l'ADEME auprès du SDEE afin de continuer à équiper tous nos lampadaires d'ampoules Led basse consommation. L'avenir n'est plus à des dépenses énergétiques illimitées mais à un comportement responsable et citoyen et je compte sur votre compréhension et votre soutien à cette décision adoptée par beaucoup de communes en France.

Le projet de maison de santé est en cours, le terrain réservé, l'architecte finalise les plans de réalisation..

Les travaux de mise aux normes de la Maison de retraite, exposés dans le bulletin précédent, n'ont pas pris de retard et la première tranche de travaux devrait être terminée à l'automne. Le village de gîtes dont les locations affichent un excellent taux de remplissage, a bénéficié de la rénovation de 5 gîtes sur des subventions. Nous souhaitons poursuivre cette opération dès 2019/2020 sur l'ensemble des gîtes. Le terrain multisport, proposé par le Conseil municipal des jeunes, est en service.

Un bon été à tous et au plaisir de se retrouver sur les festivités estivales !

Philippe Rochoux

CONSEIL MUNICIPAL: BUDGET

Compte administratif 2017		
Section de fonctionnement	Dépenses	1 230 921,83 €
	Recettes	1 553 839,65 €
Budget d'investissement avec restes à réaliser	Dépenses	3 412 058, 69 €
	Recettes	3 170 758,65 €
Total cumulé	Dépenses	4 642 980,52 €
	Recettes	4 724 598, 30 €
Budget primitif 2018		
Section de fonctionnement	Dépenses	1 957 665,00 €
	Recettes	1 957 665,00 €
Budget d'investissement	Dépenses	5 150 095, 34 €
	Recettes	5 150 095, 34 €

Les 4 taxes locales

Taux d'imposition des taxes directes locales 2018 :

Taxe d'habitation.....10,31 %

Taxe foncière (bâti).....10,52 %

Taxe foncière (non bâti).....130,81 %

Cotisation foncière des entreprises ...18,10 %

BUDGET ANNEXE ECOLE– PERISCOLAIRE– CANTINE– TRANSPORTS (service commun avec les communes de Cultures, Esclanèdes et les Salelles)	
	407 991,45 €
BUDGET prévisionnel 2018	401 384, 00 €

BUDGET ANNEXE EAU / ASSAINISSEMENT	
BUDGET 2017	525 212 02 €
BUDGET prévisionnel 2018	462 657,79 €

TOUR D'HORIZON

CONSEIL MUNICIPAL : DÉLIBÉRATIONS

Instauration de la taxe de séjour du 1er juin au 30 septembre pour les gîtes meublés, les centres d'hébergement et les hôtels. Du 1er au 29 août pour les campings. (Voir les détails dans le compte-rendu du Conseil municipal du 25/09/2017 en ligne sur le site.)

Espace numérique à la mairie suite à la généralisation des télé-procédures : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte grise)

Révision des tarifs de location au village de gîtes et du gîte du Villard. (Voir les détails dans le compte-rendu du Conseil municipal du 04/12/2017 en ligne sur le site.)

Création d'un budget annexe eau-assainissement au 01/01/2018.

Création d'une régie de recettes pour la cantine et la garderie scolaire au 01/01/2018 puisque la compétence « école » redevient compétence communale. Reconduction des tarifs.

Création d'un service commun « Ecole » (Ecole - Périscolaire - Cantine - Transports scolaires) pour les communes de Chanac, Esclanèdes, Cultures et les Salelles.

Tarifs et création d'une régie municipale pour la bibliothèque : 2 €/enfant - 5 €/ adulte -15 € perte ou détérioration d'un livre.

Signature avec le département d'une convention de partenariat de lecture publique.

Rénovation de l'éclairage public : Afin de démarrer les travaux de rénovation dans le cadre du programme FEDER et d'obtenir 78% de subventions, le SDEE demande des coupures nocturnes pour économiser l'énergie : le village éteint donc son éclairage public de minuit à 5 h.

Acquisition de la Maison Malaval pour réalisation de 9 logements à vocation sociale rattachés à la Maison de retraite pour un montant de 260 000 €.

Acquisition du terrain Barbut de 11 500 m2 pour la construction de la Maison de Santé à Bernades au prix de 15 €/m2.

Vente de la Maison Nègre , rue des écoles pour un montant de 90 000€.

Amendes de police : une partie est reversée aux communes. En 2018, il est voté de réaliser un ralentisseur au niveau magasin Astro pour un montant de 8 519 € HT.

Plan d'objet d'art Lozère : le Conseil approuve la proposition départementale de conserver des objets de l'église du Villard.

Créations des emplois saisonniers été 2018.

La compétence « écoles » ne relève plus de la communauté de communes .

Elle est donc gérée à nouveau par les communes de Chanac, Cultures , Esclanèdes, et des Salelles qui ont constitué à cet effet un service commun.

La compétence « eau et assainissement » est gérée également par la commune avec une convention réunissant les communes de l'ancienne communauté de communes Pays de Chanac.

TOUR D'HORIZON

TRAVAUX

Le terrain multisports est terminé, pose du revêtement de sol compris.

Rénovation de 5 gîtes au village de gîtes.

Rénovation de la Maison de retraite, 1ère tranche de travaux : pas de retard actuellement.

Réfection du parvis de l'église : pose d'un bitume sur la montée et plantation de rosiers neufs.

Pose d'un ralentisseur dans l'avenue du Triadou au niveau de la superette.

Le nouveau carrefour du Cros est en service.

Les tables prêtées pour les événements ont été renouvelées.

Les menuiseries de la mairie ont été repeintes.

L'espace à côté du multisport aplani et semé.



Le parvis de l'église a bénéficié d'un revêtement bitume neuf et les rosiers ont été renouvelés.

Désormais, l'éclairage public du centre village s'éteint la nuit à minuit jusqu'à 5 h afin de réaliser des économies d'énergie. De plus cette mesure votée par le Conseil municipal permet d'obtenir des subventions de l'ADEME auprès du SDEE afin de continuer à équiper nos lampadaires d'ampoules Led basse consommation. L'avenir n'est plus à des dépenses énergétiques illimitées mais à un comportement responsable et citoyen. Jusqu'à présent, les villes considéraient l'éclairage comme un acquis, signe de progrès. Aujourd'hui, l'on commence à prendre conscience que la lumière a un coût, économique et énergétique, et des conséquences sur le vivant.



Le revêtement amortissant a été posé sur le terrain multisport vendredi 25 mai 2018.

VIE ASSOCIATIVE

Les subventions votées par le Conseil municipal

Les critères retenus par le Conseil municipal : la jeunesse avec le nombre d'enfants chanacois adhérents (nombre indiqué dans la demande de subvention), les manifestations festives et spectacles sur la commune qui tissent du lien social, le patrimoine et les animations sociales.

Total des subventions : 67660 €

Jeunesse : Compagnie des Archers 600 € ; Gévaudan Capoeira 400 € ; Jazz Dance 400 € ; Le Roc de la Lègue 400 € ; ASC (école de foot) 2000 € ; Croque-Notes 2000 € ; Groupe Spéléo Causse de la Vézère 400 € ; Yoga Enfants 100 € ; Chanac Tennis de table : 200 €.

Manifestations et spectacles sur Chanac : Lozère Trail 3500 € ; Compagnie des Archers (tir fédéral) 600 € ; Fête de Chanac par le Comité des fêtes-Foyer Rural 6 500 € ; fanfare/défilé du 14 juillet par le Comité des fêtes-Foyer Rural 440 € ; 14 août par le Comité des fêtes-Foyer Rural 500 € ; Noël par le Comité des fêtes-Foyer Rural 500 € ; Festival et promotion des Amusicales 3500 € ; TRJV par le Roc de la Lègue 800 € ; Amicale sapeurs pompiers (14 juillet) 600 € ; Festivals Détours du Monde 7300 € ; Tour et Détours : 400 € (marché) Joé Bar Tout Terrain (enduro kids le 01/09/2018) 800 €. Les crampons gris pour le tournoi interdépartemental des vétérans : 400 €.

Patrimoine : Fondation du patrimoine 120 € ; Touret Détours (chantier pierres sèches)

Animations sociales : Club de l'amitié 400 € ; Visiteuses de la Maison des Aires 200 € ; FNACA 400€ ; Veufs et veuves de Lozère 100 € ; Amis de la Maison des Aires 1300 € ; AS les Dolmens 100 € ;

Organisme missionné (Chalen) accueil de Loisirs 32 000 €.

Divers : La loutre chanacoise 400 €.

SOLIDARITE : Création d'une association de bénévoles ADMR pour construire du lien entre les bénéficiaires et les services ADMR - Réunion à la mairie du MASSEGROS le MARDI 19 JUIN à 18h.

Le FORUM des ASSOCIATIONS

aura lieu

le SAMEDI 8 SEPTEMBRE

de 14h à 18h

à la salle polyvalente

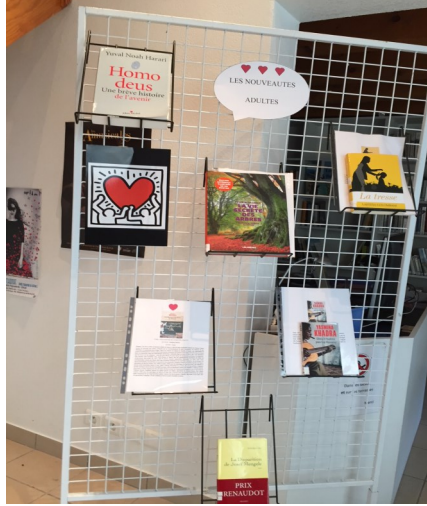


CULTURE : LA BIBLIOTHÈQUE, UN ESPACE MULTIPLE

La bibliothèque municipale a été ouverte le 14 février 2018. Elle est tenue par des bénévoles. Elle propose un espace entièrement décoré et réaménagé pour emprunter des livres, pour consulter en ligne dans l'espace numérique, pour venir travailler puisqu'un espace coworking a été ouvert. Un écrivain public propose également, sur demande, une aide pour tout courrier ou démarche administrative.



Un espace réaménagé, convivial
et confortable.



Des nouveautés littéraires demandées
par les lecteurs.

HORAIRES

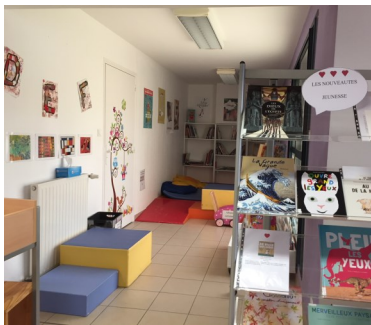
Mercredi : 8h30 - 18h30

Vendredi : 16h30-18h30

Samedi : 10h-12h.

2 €/enfant / an

5 €/ adulte / an



Un espace jeunesse décoré et agrandi dans sa capacité de stockage d'albums.



Le mercredi après-midi des lectures
sous la tente de la mezzanina.



Un espace exposition qui sera agrandi fin 2018.

***Vous souhaitez exposer à
la bibliothèque, passer
boire un café à la biblio-
thèque ou rejoindre les
bénévoles n'hésitez pas !***

Contact :

bibliothequechanac

@orange.fr

04 66 44 25 11

La bibliothèque est un espace qui se veut ouvert à plusieurs activités : coworking pour des informaticiens, mais une réflexion est menée pour mettre en place d'autres activités. L'équipe de la bibliothèque invite les Chanacois à la rejoindre pour faire vivre cet espace ouvert et dynamique. Un travail en partenariat avec les deux écoles est en préparation et un rayonnement sur l'environnement sera réalisé en septembre.

La bibliothèque participe à « La semaine des lieux de travail partagés », évènement itinérant du 25 au 29 juin organisé par le département.

Elle participera également au mois du numérique en octobre. Infos dans le prochain bulletin.

TOUR D'HORIZON

TOURISME : LE VILLAGE DE GÎTES

La commune de Chanac a rénové 5 gîtes avec des subventions à 75 %.

La rénovation est nécessaire car le village de gîtes a été construit en 1977/78. Une première rénovation en 1998, a concerné les toitures, cuisines et électricité.

Cette année, il a été décidé de remplacer les portes et fenêtres, les radiateurs électriques, la literie, le canapé et les chaises de la salle principale, isoler le toit par l'intérieur, refaire les sols, les salles de bain et WC vétustes.



Le village de gîtes est situé plein sud à l'abri du vent.



Une salle de bains confortable.



Un canapé-lit neuf en 160 dans la salle. Un aménagement plus moderne.



Des placards tout neufs !



Des rideaux neufs en harmonie avec les couleurs du gîte.

VIE SOCIALE : LA FÊTE VOTIVE DE CHANAC

La fête votive aura lieu les 22, 23 et 24 juin dans le quartier de la Vignogue.

Cette année, la fête votive sera marquée par de nombreuses animations durant trois jours, des concerts, deux soirées disco, un bal musette, un bon repas du terroir, le corso fleuri, des animations pour les enfants et le traditionnel feu d'artifice qui clôturera la fête le dimanche à 22h00.

Le samedi à 15h le conseil municipal des jeunes organise un tournoi de tennis de table : des cartes de piscine à gagner pour les lauréats !

Pour les plus petits, un spectacle le samedi à 16h, suivi d'un lâcher de ballons gratuit à 17h.

Un nouveau manège à sensation est annoncé ! Le dimanche, pour les amateurs le petit-déjeuner se

dégustera aux manouls à 8h30 place du Triadou.

Les vingt cinq membres du Comité des fêtes ne ménagent ni leurs efforts ,ni leur dévouement pour nous proposer un rassemblement festif au tout début de l'été. N'hésitez pas à les rejoindre car la vie associative est joyeuse, et ils ont besoin de jeunes, porteurs d'avenir.



Pour que tout le monde profite de ce week-end, pensez à rester prudents : « Celui qui conduit est celui qui ne boit pas ».

Une aire naturelle de camping gratuite est mise à disposition.

Participez à la TOMBOLA

On trouve les tickets
à l'office du tourisme
à la bibliothèque
auprès des membres du comité

1er prix :
un vol en Montgolfière
au départ de CHANAC !

2 € le ticket ou
carnet de 10 tickets.

Tirage dimanche
à 18h45.



TOUR D'HORIZON

CULTURE : LES AMUSICALES

En juillet/août, venez écouter les concerts des professeurs et de leurs stagiaires.

Les Amusicales, Festival de musique classique, sont nées en 2017 et regroupent toutes les activités musicales qui se déroulent avec l'association AMUSEL. Cette année encore, elle propose trois stages de pratiques instrumentales en juillet et août. Depuis plus de dix ans, l'association offre à tous les publics de merveilleux moments, sans oublier les structures collectives du village : la crèche, l'accueil de loisirs et la maison de retraite.

Dates des concerts publics :

Mardi 17 juillet à 20h30 : concert des professeurs à l'église de Chanac.

Mercredi 18 juillet à 18h : concert des ensembles musicaux à la salle polyvalente.

Jeudi 19 juillet à 16h : concert des stagiaires de niveau avancé à l'église de Chanac.

Dimanche 29 juillet à 18h : concert des professeurs à l'église de Chanac.

Lundi 30 juillet à 18h : concert des ensembles musicaux à la salle polyvalente.

Mardi 31 juillet à 16h : concert des stagiaires de niveau avancé à l'église de Chanac.

Mercredi 22 août à 20h30 : concert des professeurs à l'église de St Germain du Teil.

Lundi 27 août à 18h : concert des ensembles musicaux à la salle polyvalente.

Mardi 28 août à 16h : concert des stagiaires de niveau avancé à l'église de Chanac.



Concert de flûte à la crèche : les petits sont fascinés.



Concert des professeurs en l'église de Chanac.

CULTURE : FESTIVAL DÉTOURS DU MONDE

La commune s'apprête à accueillir son 15^e Festival de musique du 19 au 29 juillet.

L'association a toujours pour objectifs un FESTIVAL pour tous au cœur du patrimoine local et la diversité de sa programmation musicale : musique dite du monde mais aussi musique française. Mixage des musiques pour que les différences soient conjuguées, apprivoisées, vivantes, créatives. Tout au long de l'année, des résidences d'artistes sont organisées en partenariat avec le festival de Thau pour de nouvelles créations à partir des musiques du monde et des musiques traditionnelles. Elles ont lieu en milieu rural dont Chanac car la musique doit être présente non seulement dans les villes mais sur tout le territoire sans exception. Cela explique la richesse de la création proposée lors du festival de l'été que ce soit à Chanac ou à Thau. Chanac reçoit donc chaque année des musiciens en résidence que l'on retrouve sur la scène estivale. Ils se félicitent toujours de l'accueil qu'ils reçoivent.

« La musique,
langage de l'âme ».
Edgar Morin



L'affiche 2018.



7000 festivaliers représentent des retombées économiques très attendues : hébergements, nourriture, dépenses diverses. C'est aussi un événement important pour la vie économique.

TOUR D'HORIZON



CULTURE : FESTIVAL DÉTOURS DU MONDE

Les concerts

Vendredi 20 juillet

19h « 4 LANDS » France-Trio Zéphyr et Germain Lebot. Création 2018.

20h30 « N3RDISTAN » Maroc, France. Quartet.

22h30 « IMANY » Comores, France. Connue internationalement, Imany enverra le champ de la tour. *A NE PAS MANQUER.*



Imany est une artiste internationale à ne pas manquer

00h00 « DJ GAMBEAT ».

Samedi 21 juillet

19h00 « MEDITERRANEAN QUARTET » France, Belgique, Roumanie.

20h30 « DEVA MAHAL » Etats-Unis.

22h30 « WATI WATIA ZOREY BAND » France, Etats-Unis.

00h00 « FRIGTA » Tunisie, Mali, France. Imed Alibi sera là avec d'autres musiciens. On se souvient de lui dans l'extraordinaire création « SALHI » en 2014.

Pendant les deux après-midis les SOLOS du MONDE vous permettront de rencontrer la plupart des artistes dans des lieux patrimoniaux du village.

Tarifs les 20 et 21 juillet

20 € une soirée - Pass 2 jours : 35 €

Concerts TRANSHUMANCE : entrée libre.

Le FESTIVAL, c'est aussi de nombreux bénévoles qui permettent sa réalisation et qui accueillent les musiciens avec convivialité et attention. Chaque année, les artistes sont unanimes sur l'accueil exceptionnel à Chanac.

Le FESTIVAL c'est aussi DÉTOURS RÉFLEXION

La question "Qu'en est-il du libre arbitre et de la pensée critique ?" sera au cœur de la thématique de cette année. Comment ne pas croire tout ce que l'on entend, ce que l'on voit, ce que l'on lit ? Comment aiguïser notre lecture de l'information ? La réflexion s'amorcera jeudi 19 juillet à 21h30 avec la projection du film "Opération Lune" de 2002, faux documentaire sur la conquête spatiale américaine mêlant images d'archives et faux témoignages, faits réels et mensonges, suivi d'un débat. Vendredi 20 juillet et samedi 21 juillet deux conférences sur la formation de la pensée critique indispensable pour comprendre notre société.

Sans oublier le MARCHÉ du Monde où, tous, nous nous retrouvons pour partager deux soirées estivales.

Le FESTIVAL continue avec TRANSHUMANCE AUBRAC : le 23 juillet à 20h30 à St Germain du Teil, le 26 à Marchastel à 20h30, le 28 à St Alban à 20h30 et le dernier concert pour clôturer en beauté ce festival 2018, à Chanac en partenariat avec AMUSEL, le dimanche 29 juillet à 18h à l'église de Chanac. Mozart et Malher seront au programme.



ENVIRONNEMENT



En 2010, un habitant de notre territoire produisait 541kg/ an de déchets ménagers recyclables ou non.

En 2016, nous en étions à 538 kg.

Relevons le défi de 487 kg en 2020 en étant vigilant.

Notre communauté de communes « Aubrac Lot Causses Tarn » associée à celle du Gévaudan, nous invite à être plus responsables face à l'environnement. C'est sans aucun doute le défi à relever au XXI^e siècle pour que les générations futures vivent dans un environnement respecté et porteur d'avenir. L'objectif est donc de réduire de 10% nos déchets ménagers qu'ils soient recyclables ou pas. Nous sommes tous concernés : particuliers, collectivités, hébergeurs etc...

Pensez au compost qui recycle tous les déchets biodégradables, à éviter l'achat de produits aux emballages multiples et inutiles, à éviter le gaspillage, etc...

Plan d'actions

- Changer le mode de financement du service pour instaurer une tarification incitative et/ou redevance spéciale.
- Promouvoir les pratiques écoresponsables.
- Responsabiliser les professionnels et leur clientèle à la réduction des déchets.
- Passer de la culture du jetable à la culture du réemploi
- Etre une collectivité écoresponsable.

CONCOURS MUNICIPAL
2018 DE FLEURISSEMENT

A vos binettes ! le concours est reconduit en 2018. Les inscriptions sont à déposer le 15 juin au plus tard. Le fleurissement doit être visible de la voie publique, que ce soit d'un jardin ou de fenêtres. Le jury passera avant la mi-septembre et désignera les lauréats qui seront invités en mairie pour recevoir leur prix : des bons d'achats.



Par souci budgétaire, le bulletin municipal est édité en noir & blanc.

Retrouvez toutes les informations en couleur sur

le site : www.chanac.fr

Abonnez-vous à

la lettre mensuelle d'information.

UNE NOUVELLE PISTE VTT

En mai, l'association du Roc de la Lègue a initié le tracé de la nouvelle piste de VTT sur un terrain communal, situé au-dessus de la piscine. C'est Romain Paulhan qui s'en est chargé et qui a ainsi tracé gracieusement cette piste propice à l'entraînement. Elle est plutôt destinée aux adolescents car pentue et bosselée ! Tout comme le terrain multisport, elle est très utilisée par les jeunes de Chanac, si nombreux. La municipalité le remercie sincèrement de cette action qui promeut le sport pour la jeunesse. Elle remplace la petite piste que l'association avait tracée en face le camping où a été installé le terrain multisport initié par le Conseil municipal des jeunes.

BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication : Philippe Rochoux

Téléphone : 04 66 48 20 21

Courriel : mairie.chanac@wanadoo.fr

Rédaction : C.Boutin

Prochain bulletin : septembre 2018

